(1) A contribuer, par voie d'accords internationaux, au soulagement et à la restauration

des pays dévastés.

(2) A la continuation et à la reprise des exportations aux marchés historiques du Canada, et, au fur et à mesure que les approvisionnements et la marine marchande le permettront, à la recherche de nouveaux débouchés permanents.

(3) A la réadaptation des installations industrielles libérées de l'industrie de guerre et à

l'expansion et à la modernisation toujours à désirer de l'industrie.

(4) Au remplacement et à la modernisation de l'outillage agricole et des installations d'autres industries primaires et à la mise en œuvre d'installations supplémentaires pour les services de production et de vente.

(5) Au programme de logement, tant rural qu'urbain, aussi vaste que le permettront la

main-d'œuvre et les matériaux disponibles.

(6) A l'augmentation des denrées de consommation destinées au marché civil, au fur et à mesure que les démobilisés repasseront à la population civile, et, selon les circonstances, pour répondre aux besoins différés de la population civile.

Il n'est pas possible, croit-on, d'accorder une préférence absolue à l'une ou l'autre de ces utilisations, qui se font concurrence, des effectifs humains disponibles; mais, dans l'intérêt du travail et du bien-être social, il faudra maintenir un parfait équilibre entre eux.

Durant la période qui s'écoulera entre la cessation des hostilités en Europe et la victoire dans le Pacifique, il est prévu que la demande de main-d'œuvre et de matières premières dépassera les disponibilités; mais, même s'il est impossible de satisfaire à toutes les demandes, il se présentera inévitablement au cours d'une période de transition de cette ampleur certains dérangements et délais de diverse nature.

Les sources de travail et de revenus.—Les dépenses qui créent de l'emploi lucratif et des revenus sont classées selon les canaux par lesquels elles passent, à savoir: (a) le commerce d'exportation; (b) les placements des particuliers dans des marchandises durables et dans des marchandises en stock; (c) les dépenses de consommation; (d) les dépenses et les placements publics.

Afin de maintenir un haut niveau d'emploi et de revenus, des moyens appropriés sont proposés pour diriger les dépenses vers ces divers canaux.

Commerce d'exportation.—Au cours de la guerre, les exportations commanditées en partie par le gouvernement fédéral sont devenues des plus anormales tant au point de vue de leur volume que de leur composition. Il est considéré qu'après la guerre un chiffre annuel de \$1,750,000,00 aux prix courants des marchandises et de l'or non monétaire constituerait un objectif pratique et désirable. Ceci représenterait environ la moitié des exportations anormalement volumineuses du temps de la guerre, soit 60 p.c. environ du niveau d'avant-guerre calculé en dollars, mais 15 p.c. seulement environ de plus que la quantité de marchandises exportées.

Durant la deuxième phase de la guerre, le problème de maintenir les exportations au niveau désiré, en dehors des munitions, sera un problème d'approvisionnement et de finance. Il est proposé de recommander la continuation de l'aide mutuelle (voir pp. 783-484), là où cette aide sera nécessaire, jusqu'à la fin de la guerre contre le Japon et d'appliquer au besoin la loi sur l'assurance des crédits à l'exportation (voir pp. 505-506), afin de restaurer et maintenir nos anciens débouchés et en créer de nouveaux.

Au cours de l'après-guerre, une période d'expansion du commerce mondial est prévue dans laquelle d'autres pays aussi bien que le Canada pourront augmenter leurs exportations. Comme les conditions qui régissent le commerce international ne dépendent pas dans une large mesure de l'action directe du gouvernement du Canada, la collaboration avec les autres gouvernements est essentielle. La politique à suivre devra tendre à l'abaissement et à l'abolition réciproques des barrières com-